

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École secondaire Joseph-Hermas-Leclerc**

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS
ÉCOLE SECONDAIRE JOSEPH-HERMAS-LECLERC

Procès-verbal d'une séance régulière du conseil d'établissement tenue le
6 décembre 2016 à 19 h 00, à la bibliothèque.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Brochu, Steve	Parent, président et représentant C.P.
Dubuc, Annie	Parent, représentante C.P.
Robitaille, Anne	Parent, vice-présidente et trésorière
Villarreal, Karla	Parent
Boivin, Julie	Enseignante
Desloges, Chantal	Enseignante
Giroux, Danielle	Professionnelle non enseignante
Gagné, Yvan	Personnel de soutien
Beauchemin, Félix	Élève
Clermont, Frédérique	Élève

ÉTAIENT ABSENTS

Komedza, Francis	Parent
Petit, Isabelle	Enseignante

Était également présent : Christian Lacourse, directeur

Le secrétariat est assuré par : Josée Morin, secrétaire de gestion

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Brochu accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 03.
Nous accueillons Félix Beauchemin, nouveau membre du conseil d'établissement et président de
JHL communauté.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

19CE1617-020

Il est proposé par Julie Boivin, et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté avec l'ajout à varia suivant :

9.1 Casiers

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 OCTOBRE 2016

Modifications : phrases à modifier au point :

Suivi 15.3 : *Steve Brochu invite M. Gagné à aller rencontrer M. Lacourse à son bureau si des
précisions supplémentaires étaient nécessaires.*

Correction : Frédérique Clermont s'écrit avec « ke » à la fin et non « que ».

19CE1617-021

Il est proposé par Anne Robitaille, et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement du 8 novembre 2016 soit
adopté avec les modifications apportées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3.1 Suivi :

FDS football : Le compte a été ouvert.

Mesure 30170 : Pas de nouvelles informations, à suivre.

Activité « Dance battle » : Activité réussie. Par contre, des améliorations au niveau de la
sécurité (disposition des estrades) seront à prévoir pour les prochaines fois.

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École secondaire Joseph-Hermas-Leclerc**

Smoothies : Suite à une activité réalisée avec les élèves des classes ESI (création d'un smoothie santé), le concessionnaire Chartwells a repris la recette et en fait maintenant la vente dans ses différents points de service.

4. REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ

Aucun membre.

5. NOS INTERVENANTS

5.1 Parole au public (LIP ART. 68) :

Aucun public présent.

5.2 JHL communauté (LIP ART. 42, 3^E ET 51) :

Frédérique Clermont et Félix Beauchemin nous disent que les élections du conseil exécutif des élèves ont eu lieu. Félix Beauchemin a été élu président et Danahé Grenier, vice-présidente.

Activités qui ont eu lieu ou qui s'en viennent : Matin réconfort, campagne de cartes de vœux pour Amnistie internationale, danse du monde, salon « prévenir avant que ça arrive ».

Les élèves demandent à la direction la possibilité d'avoir des activités lors de la dernière journée (23 décembre) avant les vacances des Fêtes. La direction verra avec les organisateurs pour la mise en place des activités. Les modalités seront connues sous peu.

Aussi, les élèves proposent de faire un sondage auprès de la clientèle afin de connaître leurs préférences en termes d'activités qui pourraient se tenir tout au long de l'année et/ou à la fin des étapes.

5.3 Représentant au comité de parents :

Steve Brochu n'était pas présent à la dernière rencontre du comité de parents car il était à la remise des bulletins de notre école.

5.4 EHDAA :

Aucun représentant.

5.5 Direction :

5.5.1 Budget révisé 2016-2017 : Dépôt du document et explications de M. Lacourse. Chantal Desloges aurait voulu avoir plus de détails concernant les années passées quant aux dépenses. Pour cette raison, elle demande le vote.
Vote à main levée : 9 pour, 1 contre.

19CE1617-022

Il est proposé par Steve Brochu, et résolu :

QUE le budget révisé 2016-2017 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ.

La direction fournira les détails de la composition des sommes inscrites dans la catégorie « autres » des revenus propres à l'école.

5.5.2 Fonds à destination spéciale – dépenses : M. Lacourse présente le suivi des dépenses effectuées dans les différents FDS à ce jour.

6. COMMISSION SCOLAIRE

6.1 Acte d'établissement 2017-2018 : Les membres prennent connaissance du document.

6.2 Plan triennal : Les membres prennent connaissance du document.

6.3 Règles et critères d'inscriptions : Les membres prennent connaissance du document. Commentaire ajouté : Le CÉ de JHL propose qu'une attention particulière soit apportée aux nouveaux arrivants dans le choix de l'école, c'est-à-dire qu'elle soit située le plus près possible de leur domicile.

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École secondaire Joseph-Hermas-Leclerc**

6.4 Détermination des services éducatifs : Les membres prennent connaissance du document.

Après avoir pris connaissance de tous les documents cités aux points 6.1 à 6.4, nous remplissons les questionnaires qui seront signés par notre président, Steve Brochu et envoyés à la commission scolaire par la suite.

7. SORTIES, ACTIVITÉS OU DÉRANGEMENTS À L'HORAIRE 2013-2014 (LIP ART. 87, 88)

Les membres prennent connaissance du tableau des activités. On y ajoute la période 4 du 23 décembre 2016 où il n'y aura pas de cours mais plutôt différentes activités à l'école.

19CE1617-023

Il est proposé par Annie Dubuc, et résolu :

QUE les sorties, activités ou dérangements à l'horaire soient adoptés tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

8. CORRESPONDANCE

Dépôt de la réponse du conseil d'établissement du CRIF concernant nos inquiétudes face aux élèves du 16-24 cohabitant avec les nôtres. Steve Brochu en fait la lecture.

Yvan Gagné se sent interpellé par cette lettre. Annie Dubuc précise qu'il faut voir cette réponse comme un appel à la collaboration afin de démontrer l'état de situation à la direction du CRIF

9. VARIA

9.1 Casiers : Steve Brochu se demande pourquoi les élèves ne peuvent pas être seuls dans un casier alors qu'il y en a plusieurs de disponibles. M. Lacourse vérifiera et nous reviendra sur le sujet.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

19CE1617-024

Il est proposé par Annie Dubuc, et résolu :

QUE la séance soit levée, à 20 h 58.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Directeur

Président